

Sécurité Routière - Organisation d'une exposition pédagogique - Demande de subventions

Mme TISSIER, Conseillère Municipale Déléguée, Rapporteur : Pour illustrer l'un des axes retenus par la Municipalité en matière de prévention routière, visant notamment les enfants, la cellule de sécurité routière propose d'organiser une exposition jeu intitulée «La rue de tous les dangers».

Celle-ci aurait lieu du 10 au 17 octobre 2003 au parc des expositions Micropolis.

Conçue pour les 4 à 12 ans, elle s'adresse en fait à tous publics : scolaires, usagers des centres de loisirs, enseignants et parents dans le cadre de leur rôle éducatif.

Elle peut initier un travail à long terme et de fond, l'expérience étant renouvelable trois années consécutives.

Le coût de son organisation est estimé à 25 000 €, sachant que des subventions seront sollicitées auprès de la Région, du Département et d'autres organismes.

L'État sera également partenaire de l'opération et y participera financièrement.

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le principe de l'organisation de cette exposition (la dépense est prévue au budget 2003 sur l'imputation 92.822.6238.90035.35000),

- autoriser M. le Maire à solliciter les subventions des divers partenaires,

- inscrire les subventions attendues par décisions modificatives au budget de l'exercice courant dès réception des notifications attributives en recettes, au chapitre 92.822.74718/7472/ 7473/7478/ 90035.35000 et les réaffecter en dépenses au chapitre 92.822.6238.90035.35000.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission Voirie, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte les propositions qui lui sont soumises.

Récépissé préfectoral du 3 octobre 2003.